



ASSOCIATIONS
& COLLECTIVITÉS

MAIF

☎ Groupe MAIF Gestion spécialisée 79018 Niort cedex 9
☎ 05 49 26 59 95 - @ www.maif-associationsetcollectivites.fr

Nos références

(A rappeler dans toute correspondance)

9483496D

LIGUE NOUVELLE AQUITAINE BILLARD

LG

Vos références

LIGUE NOUVELLE AQUITAINE BILLARD
2 RUE DE L UNIVERSITE
33400 TALENCE

Niort, le 17 mars 2017

Cher Monsieur,

Je reviens vers vous dans le cadre de l'assurance des clubs de la LIGUE NOUVELLE AQUITAINE BILLARD.

Il apparaît que la Fédération Française de Billard, dont la ligue est affiliée, est assurée auprès de la Mutuelle Des Sports (MDS) dont la MAIF est partenaire.

A cet effet, les activités en rapport direct avec l'objet de la fédération (activités sportives des licenciés ou titulaire du titre de participation « Pass Billard Scolaire », les stages avec ou sans hébergement, l'organisation de manifestation de promotion ouvertes au non licenciés pour la découverte de la pratique...) mais également les activités extra sportives (activités exercées à titre récréatif telles que fêtes, bals, repas...) sont couvertes.

Sont également garantis les déplacements nécessités par les activités visées ci-dessus.

Les risques liés à la location ou à l'occupation temporaire de locaux pour une durée maximum de 30 jours consécutifs sont également couverts.

Je vous invite à contacter vos interlocuteurs à la Fédération ou de consulter son site internet qui reprend l'ensemble des garanties souscrites par la Fédération auprès de la MDS et dont bénéficient ses Comités, Associations, Clubs ou organismes affiliés.

En conséquence , les seuls risques susceptibles d'être garantis auprès de notre Mutuelle sont les suivants :

- les risques mobiliers
- les risques immobiliers (risques de propriétaire ou locatifs non couverts par la Fédération)
- les véhicules à moteur
- l'auto-mission

MAIF

Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
Entreprise régie par le code des assurances



Vous trouverez en annexe un document détaillant les formules applicables, ainsi que la tarification pour les risques mobiliers et immobiliers.

Si vous souhaitez souscrire à l'une de ses garanties, je vous laisse le soin de prendre directement contact avec le pôle Associations & Collectivités de GRADIGNAN par téléphone au 09.78.97.98.99 ou par mail à collectivites33@maif.fr.

Je reste bien entendu à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments mutualistes.

Au nom de l'équipe MAIF

Louise GROSSIER
Tél. : 05 49 73 86 49
gestionspecialisee@maif.fr